COMTE DE LOTBINIERE
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-SYLVESTRE
MUNICIPALITE DU CANTON DE LEEDS (partie est)
COMTE DE MEGANTIC

LOT-P-18 A

LOT-18 B

LOT-P-18 A

Rang X

LOT-P-17

LOT-P-17

BOISE

ROCHES ET BROUSSAILLES

VERGER

BATIMENTS

PORCHERIE

CHEMIN DU FRONT DU RANG X

ROUTE DU RANG X

CHEMIN DE FERME

0+00 10+00 20+00 30+00 40+00 1 2 3 4 5

DRAINS REQUIS Longueur en pieds									
DESIGNATION	OPTION POTERIE				OPTION POLYETHYLENE				
	DIAMETRE EN POUCES								
	10	8	6	4		8	6	4
COLLECTEUR A				1580'				1580'
" B				2150'				2150'
" C				810'				810'
" D				1690'				1690'
" E				3300'				3300'
" F				2490'				2490'
" G				2770'				2770'
TOTAL				14,640'				14,640'
GLOBAL :				14,640' pieds				

PROFONDEUR MINIMUM DES DRAINS 30"

3182 en 1969
2995 en 1972
2438 en 1974
3693 en 1978

ECHELLE 1" = 100'

21.6.6 S.O.

LÉGENDE

CHANGEMENT DE PENTE — REGARD — PUISARD — LIGNE DE COTEAU — COTEAU — DRAINS PROJETÉS — POINT DE REPÈRE DE NIVEAU BM — BOUCHE DE DÉCHARGE — LIGNE DE CONTOUR 42 — DRAINS EXISTANTS

3140 BLAIS EDOUARD

HYDRAULIQUE AGRICOLE	Ministère de et de la L'AGRICULTURE COLONISATION
DRAINAGE SOUTERRAIN	
FERME	EDOUARD BLAIS
MUNICIPALITÉ	CANTON DE LEEDS (partie est)
COMTÉ	MEGANTIC
DISTRICT ÉLECTORAL	LOTBINIERE
RELEVÉ PAR	R. Leblanc
PRÉPARÉ PAR	R. Leblanc
TRACÉ PAR	Ch. Jobin
REVISÉ PAR	Leo Dubreuil ing. jr
PLAN No S-6903-A	FEUILLE 1 DE 1
APPROUVÉ PAR	1984 et 1985
	CHEF DU DISTRICT No 2
QUEBEC	le 26 SEPT 1985

L'exécution du travail décrit ci-dessus a été approuvée par le soussigné, sous réserve des modifications indiquées en bleu et en rouge, dans le cas où elles ont été faites.